

Lignes directrices et méthodologies partagées pour la prévention des feux de forêt à destination de la population

Rapport activité T2.5.2



Lignes directrices et méthodologies partagées pour
la prévention des feux de forêt à destination de la population

Rapport réalisé par l'Université de Corse et la Région Sud, juillet 2022

Rédaction : Virginie TIHAY-FELICELLI et Laura CARLON

Table des matières

1	Introduction	4
2	Rappel des éléments de l'état de l'art des pratiques de communication anti-incendie	6
2.1	La notion de risque	6
2.2	La culture du risque	6
2.3	Éléments clefs sur les pratiques de communication des institutions issus des deux états de l'art	6
3	Les étapes de la mise en place d'un plan global de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt.....	8
3.1	Territoire d'action, partenariat et définition des objectifs	8
3.2	Recommandations pratiques pour la réalisation des actions de sensibilisation	9
3.2.1	Identité visuelle et sonore	9
3.2.2	Enquêtes et pré-tests	10
3.2.3	Définition d'un axe commun de communication	10
3.2.4	Modalités d'action : transmission d'information et acculturation.....	11
3.2.5	Evaluation des actions	12
4	Expérimentations pour la prévention des feux de forêt à destination de la population	13
4.1	40
5	Résumé	41
6	Références	42

1 Introduction

Selon les données de l'EFFIS [1], la France et l'Italie font partie des 5 pays européens les plus touchés par les incendies de forêt. En France, 12 475 ha ont en effet brûlé en moyenne par an sur la période de 2010 à 2019 et 17 077 ha en 2020. Pour l'Italie, 63 907 ha ont brûlé en moyenne annuellement entre 2010 et 2019 et 55 656 ha en 2020. Pour tenter d'atténuer ou d'éviter les incendies, des actions de prévention sont mises en place par les Etats afin d'agir sur les causes structurelles pour réduire l'aléa.

En France, les principales actions de prévention des incendies ont lieu dans le sud du pays. Parmi les actions de prévention, on peut citer la présence de stations météorologique dédiées à la prévision du risque incendie, la création de patrouilles estivales de surveillance et de prévention durant l'été, l'équipement des zones à risque (pistes DFCl, points d'eau, coupures de combustibles...) et les campagnes de communication à destination de la population. Ces campagnes de communication ont pour objectif de transmettre des informations sur la réglementation : limitation ou interdiction de l'emploi du feu, accès aux massifs forestiers, obligations légales de débroussaillage... et de porter à la connaissance de la population les recommandations de sécurité et les bonnes pratiques.

En Italie, la prévention des incendies de forêt implique plusieurs acteurs régionaux et nationaux. Les activités de prévention sont définies pour une durée de 5 ans dans les plans régionaux de prévision, prévention et lutte active contre les incendies de forêts (Art.3, loi 353/2000). Elles incluent la maintenance du réseau de routes et des coupures de combustibles pour faciliter la lutte incendie, des interventions de pyrosylviculture pour accroître la résistance et la résilience de l'écosystème forestier et des campagnes d'information à destination de la population.

Si l'on s'intéresse aux principales causes de déclenchement des incendies de forêt, on se rend compte qu'elles sont d'origine humaine. Sur les 2217 feux enregistrés en France en 2020 dont l'origine a été déterminée, 139 ont été attribué à un allumage d'origine naturelle (foudre...), 1547 ont été induits par une négligence humaine (chantiers de BTP, activités agricoles, barbecues, feux de camps...) et 531 feux ont été allumés délibérément. Près de 75 % des feux d'origine anthropique sont donc dus à des imprudences et à des comportements dangereux, aussi bien de touristes que de riverains. Ce constat montre donc l'importance d'effectuer de la prévention auprès de la population afin de réduire le risque incendie.

Le présent rapport a pour objectif de donner des lignes directrices et méthodologiques pour la mise en œuvre d'action de prévention au bénéfice de la population. Ce guide est destiné aux partenaires institutionnels, qui dans le cadre de leurs compétences, mettent en place des actions de communication pour la prévention du risque lié aux feux de forêt ou aux partenaires qui souhaitent développer la prévention incendie dans le cadre de leurs missions. Il est réalisé dans le cadre du projet INTERREG Italie-France Maritime Med-STAR à l'appui des produits et expérimentations conduites dans les projets simples Med-PSS « Développer la culture du risque lié aux incendies » et INTERMED « Interventions pour gérer et réduire le risque d'incendie à l'interface habitat-espace naturel ». Ces projets s'inscrivent dans l'axe 2 du projet INTERREG Marittimo : Protection et valorisation des ressources naturelles et culture et gestion des risques, innovation, compétitivité. Ce guide fait suite à un « état de l'art de la communication institutionnelle en matière d'incendies de forêt (Livrible C3.1 du projet MED-STAR) qui a permis :

- De mieux appréhender et partager les notions de risque et de culture du risque lié au feu de forêt,
- De mieux connaître les représentations des différents publics vis-à-vis de la forêt et du risque lié au feu de forêt,
- De décrire les stratégies de communication en matière de risque lié au feu de forêt des partenaires

Lignes directrices et méthodologies partagées pour la prévention des feux de forêt à destination de la population

du projet Med PSS, permettant à chacun de se situer dans les différents modes de communication décrits,

- D'identifier les publics cibles prioritaires,
- De dessiner le cadre d'une boîte à outils qui est développée dans le présent Guide.

La première partie rappelle très brièvement les résultats de l'état de l'art notamment les définitions et les éléments clés (Partie 1.1). La deuxième partie décrit pas à pas une méthode pour élaborer une stratégie globale de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt (Partie 1.2). La dernière partie présente les expérimentations des partenaires des projets Med-PSS et INTERMED dans le cadre de la prévention du risque incendie et propose une analyse des apports et des voies d'amélioration de ces actions ainsi que des propositions d'actions privilégiant les pistes participatives et mobilisatrices.

2 Rappel des éléments de l'état de l'art des pratiques de communication anti-incendie

2.1 La notion de risque

Le **risque** est l'interaction entre trois composantes : l'**aléa** (la fréquence du feu et son intensité), les **enjeux exposés** (la forêt, les biens et les personnes) et la **vulnérabilité** qui est la susceptibilité des enjeux exposés à l'aléa à subir des dommages.

La culture du risque agit sur l'aléa en limitant les éclosions de feu d'origine humaine, sur la vulnérabilité des biens et des personnes en les préparant à agir face au risque et sur les enjeux exposés au risque en limitant leur nombre et leur valeur. Elle s'organise par ailleurs sur quatre phases :

- La prévention : éviter et atténuer,
- L'alerte : préparer l'intervention sur les feux,
- L'urgence : intervenir sur les feux,
- La reconstruction ou après-feu : réhabiliter et reconstruire.

2.2 La culture du risque

« La culture du risque n'a pas pour vocation d'éliminer les risques, mais d'apprendre à vivre avec et à en diminuer les impacts. [...] Elle doit se fabriquer, se façonner ; elle doit aussi s'enseigner, s'apprendre » [2]. La culture du risque va ainsi de la simple connaissance acquise d'un aléa (ici le feu de forêt), en passant par un état de préparation au risque et jusqu'à une véritable appropriation culturelle et identitaire du risque.

L'acquisition de la culture du risque passe par :

- **La mémoire du risque** en conservant par exemple le souvenir des incendies passés
- **L'acquisition d'automatismes** voire **l'autonomie** des individus. Cela peut notamment passer par l'ancrage des bons gestes et comportements par des exercices pratiques ou des actions de sensibilisation.
- **L'éducation** plutôt que l'information par des actions pédagogiques inscrites dans la durée ou des formations professionnelles
- La **confiance et la légitimité** en se basant sur les proximités géographiques et sociales des interlocuteurs
- Et le « sentiment d'appartenance » à un **collectif**.

La culture du risque est en fait multiples. On parle ainsi des « cultures du risque » : celles des populations locales, résidentes ou de passage, celles des populations traditionnellement rurales et des populations qui vivent en ville ou sont retournées récemment à la campagne, ou encore celles des « gestionnaires » ou des « techniciens », dont les pratiques, les représentations et les valeurs à l'égard des phénomènes considérés comme des risques peuvent différer.

2.3 Eléments clés sur les pratiques de communication des institutions issus des deux états de l'art

Le projet Med-PSS a identifié différents publics cibles pour les pratiques de communication anti-incendies :

- Les citoyens en général
- Les scolaires / Jeunes
- Les professionnels (tourisme, secteur agricole et forestier, entreprises du paysage, etc.)
- Les élus et leurs services techniques
- Les habitants et les résidents en forêt
- Les usagers et les visiteurs des massifs
- La presse
- Les bénévoles (associations, individus)
- Les services internes (personnel des institutions)
- Les fumeurs

Le **choix des publics cibles** pour les pratiques de communication relève de stratégies différentes selon qu'ils sont facteurs de risque, vulnérables, facilitateurs de la lutte, voire stratégiques (c'est-à-dire choisis en tant que relais, ou considérés comme importants en raison d'être de l'organisme). L'état de l'art a relevé aussi **l'importance des enjeux connexes** à la communication sur le risque lié aux feux de forêt comme la nécessité d'améliorer l'acceptabilité des travaux et des pratiques de prévention et de lutte, de contrôler et de développer l'image de l'institution, de recruter les futurs volontaires nécessaires à la lutte...

En ce qui concerne les pratiques de communication en matière de risque lié aux feux de forêt à destination d'une grande diversité de publics, l'état de l'art réalisé dans le cadre du projet MED-PSS a montré une grande diversité des actions de communication publique menées par les institutions :

- Les **messages** peuvent être construits de manière partenariale ou « descendante » sans lien avec les partenaires ;
- On observe des **représentations hétérogènes du risque et de la forêt** au sein des messages : feu ami vs feu ennemi ; forêt dangereuse vs forêt en danger...
- Les différents **publics cibles** sont touchés de manière unilatérale via des supports classiques tels que les panneaux ou les supports papier, de façon interactive notamment via des supports numériques ou encore via des actions de proximité en allant à la rencontre physique du public cible.
- Les stratégies **de communication** sur le risque lié aux feux de forêts sont majoritairement basées sur la transmission d'informations afin de toucher le plus grand nombre de publics cibles.
- Le contenu et la formulation des messages sont généralement de type technique et réglementaire avec un degré plus ou moins important de vulgarisation. On trouve également des **registres des messages** valorisant, moralisant, culturel, neutre ou utilitariste.

Cette diversité est un atout en matière de communication sur le risque car elle permet de toucher tous les publics cibles, toutes les phases de la gestion du risque et avec des médias variés (canaux et supports). La variété de tonalité et de registre utilisés dans les messages permet également de toucher différentes sensibilités au sein des publics cibles. Toutefois, cette diversité peut perturber l'efficacité des campagnes de communication et l'émergence d'une culture du risque lié aux feux de forêt, en délivrant des messages en provenance de sources variées et qui peuvent paraître parfois incohérents. Il est donc nécessaire d'intégrer ces campagnes dans le cadre de l'élaboration d'une **stratégie commune** qui doit se rassembler autour **de valeurs communes** et se traduire par **un axe commun et fort**. Cela nécessite un travail **de co-construction et de co-conception** en amont de toute campagne de communication.

3 Les étapes de la mise en place d'un plan global de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt

Cette partie se base sur le rapport « Protocole-type de sensibilisation de la population au risque incendie » développé dans le cadre du projet MED-STAR.

3.1 Territoire d'action, partenariat et définition des objectifs

Un plan de communication peut être défini à différentes échelles : à **l'échelle régionale, départementale ou provinciale, intercommunale ou communale**. Chaque institution va choisir l'échelle qui lui convient le mieux pour décliner sa stratégie de communication en fonction de ses compétences, de son aire d'action et de ses moyens. Il faut toutefois noter que les éléments généraux (éléments et mots-clés généraux du discours, registre émotionnel des messages, identité visuelle général) sont élaborés de manière optimale aux niveaux nationales et/ou interrégionales tandis que les actions participatives doivent être idéalement réalisées au niveau communal à cause de la proximité existante entre la population et les élus locaux.

Suivant l'échelle territoriale choisie, le partenariat peut rassembler : les services déconcentrés de l'Etat impliqués dans la prévention, les établissements publics (gestion, secours...), les collectivités territoriales et associations de collectivités, le monde associatif, le monde économique et les professionnels. L'institution qui a choisi d'animer le partenariat doit se positionner en tant que coordinateur et facilitateur et non comme organisateur central. Le partenariat doit travailler sur le plan de communication en s'appuyant sur une démarche de co-construction. Pour cela, les différents partenaires doivent confronter leurs points de vue afin d'aboutir à une vision partagée sur laquelle le partenariat peut s'accorder. Il faudra ainsi s'accorder sur :

- Une **identité visuelle** commune pour l'ensemble des campagnes avec une charte graphique unique reconnaissable.
- Un **axe de communication** avec un choix des valeurs à mettre en avant et de la tonalité du message.
- Une utilisation du **vocabulaire adéquat** dans les campagnes.
- Une **évaluation** de la campagne.

Le partenariat pourra ensuite choisir de positionner ses actions de communication en fonction de quatre types d'entrée en fonction de ces attentes : la composante du risque, la phase d'alerte, le public cible et les caractéristiques de la culture du risque (Tableau 1).

Tableau 1 : Entrées possibles pour les actions de communication

Entrée	Visée
Composante du risque	<p>Agir sur l'aléa en limitant les éclosions d'origine humaine,</p> <p>Agir sur la vulnérabilité des biens et des personnes par la préparation qui les rend plus résistants et plus résilients,</p> <p>Agir sur les enjeux exposés, en limitant le nombre et la valeur.</p>
Phase de gestion (prévention, alerte, urgence, post-feu)	<p>Faire de la communication de prévention (éviter et atténuer)</p> <p>Faire de la communication d'alerte (éviter les éclosions et préparer à l'intervention)</p> <p>Faire de la communication d'urgence (éviter les mises en danger et éviter de gêner les secours)</p> <p>Faire de la communication après le feu (reconstruction et prévention pour après)</p>
Public cible	<p>Citoyens en général</p> <p>Scolaires / Jeunes</p> <p>Professionnels (tourisme, secteur agricole et forestier, entreprises du paysage...)</p> <p>Elus et leurs services techniques</p> <p>Habitants / Résidents en forêt</p> <p>Usagers / Visiteurs des massifs</p> <p>Presse</p> <p>Bénévoles (associations, individus)</p> <p>Services internes (personnel des institutions)</p> <p>Fumeurs (ou autre public spécifique)</p>
Caractéristique de la culture du risque	<p>Entretenir la mémoire des feux,</p> <p>Faire acquérir aux personnes des automatismes</p> <p>Eduquer au risque</p> <p>Être légitime</p> <p>Conduire à un sentiment de solidarité et de collectif</p>

3.2 Recommandations pratiques pour la réalisation des actions de sensibilisation

3.2.1 Identité visuelle et sonore

L'état de l'art sur les pratiques de communications anti-incendie effectué dans le cadre du projet MED-PSS a montré qu'il est important d'avoir une identité visuelle commune pour l'ensemble des campagnes de communication sur les risques. Il est donc indispensable d'adopter une **charte graphique unique et cohérente** lors des actions de communication afin d'être reconnaissable par tous et de conduire à la bonne prise en compte des messages de prévention. Il faut ainsi veiller :

- A adopter un code couleur homogène des différents niveaux de risque en phase d'alerte.
- Eviter l'accumulation des signes qui empêche une bonne perception du message.
- Eviter que l'identité et le nombre des signataires ne nuise à la crédibilité de la campagne

- S'affranchir des logos sur les affiches grand public pour communiquer l'essentiel
- Eviter que les documents ne ressemblent à des publicités
- Veiller à la continuité discursive, graphique, stylistique des campagnes de communication, permettant la capitalisation de leurs effets.

Pour les annonces d'alerte et de niveau de risque, il est encouragé d'utiliser un **code sonore commun** afin de faciliter la reconnaissance de la campagne. La création d'une **mascotte** peut également être envisagée car elle permet de tisser un lien affectif direct avec le public cible et donne une forme plus dynamique à la communication.

Il est également fortement recommandé de faire appel à une **agence de communication et à des graphistes** professionnels pour la réalisation de l'identité visuelle et sonore afin de bénéficier d'un savoir-faire.

3.2.2 Enquêtes et pré-tests

En vue de communiquer efficacement, il est recommandé de réaliser dans un premier temps une **enquête** afin de mieux connaître le niveau de connaissance et de perception du risque des publics cibles ainsi que le vocabulaire et les valeurs sur lesquels s'appuyer lors des actions de communication. Il est conseillé de réaliser ce type d'enquête à quelques années d'intervalle afin de prendre en compte le caractère évolutif des représentations et des valeurs.

En vue de **tester une campagne de communication** avant son lancement, il est recommandé d'effectuer des pré-tests. Cela permet en effet de tester la compréhension des mots utilisés dans la campagne, la tonalité émotionnelle et l'adéquation entre les représentations choisies à la sensibilité et les valeurs des publics cibles.

3.2.3 Définition d'un axe commun de communication

La réussite des campagnes de communication sur le risque lié aux feux de forêt passe par l'adoption d'un axe commun de communication qui va guider par la suite le choix du registre des messages transmis. On trouve ainsi des **registres de type : technique/réglementaire, valorisant, moralisant, culturel, neutre ou utilitariste** (Tableau 2). L'état de l'art sur les pratiques de communication anti-incendie a montré que le registre couramment utilisé est généralement le registre d'ordre technique et réglementaire. Toutefois, pour être efficace, il faut veiller à ce que le discours ne soit pas trop administratif et reste accessible à tous. Lors de la réalisation du message, il est possible d'utiliser deux types de tonalités qui va susciter soit des émotions négatives (peur, honte, culpabilité...) ou des émotions positives (empathie...). Ces deux tonalités sont a priori efficaces. Toutefois, choisir une émotion négative peut conduire à minimiser le risque et ses conséquences. Il vaut mieux donc privilégier des messages tels que « Vous pouvez vous protéger » au lieu de « Vous êtes en danger » ou « J'éteins ma cigarette » au lieu de « Ne fumez pas ! » qui permettent de positionner le public cible comme acteur de son environnement et non comme victime.

Tableau 2 : Registres utilisés dans la communication des partenaires du projet MED-PSS

Registre du discours	Exemple de type de contenu de messages
Technique / réglementaire	Expliquer / informer sur la réglementation ou le dispositif technique
Valorisant	Mettre en valeur les « bons gestes » et les actions à entreprendre
Moralisant	Culpabiliser le « mauvais geste », montrer les conséquences des feux...
Culturel	Revaloriser l'espace forestier dans les représentations, histoire des feux...
Neutre	Informer sur les conditions météorologiques et niveaux de danger
Utilitariste	Montrer les bénéfices économiques engendrés par l'évitement des départs de feux...

3.2.4 Modalités d'action : transmission d'information et acculturation

Actuellement, les actions de communication sont majoritairement construites en vue de **transmettre des connaissances et des informations pour que les publics cibles adoptent les bons gestes et comportements**. Les actions de ce type sont indispensables et doivent être conservées. Deux types d'action de communication peuvent être envisagés : les actions englobantes et les actions ciblées. Les actions de communication englobantes s'adressent au public en général. Les principaux vecteurs et supports à utiliser sont la presse/média, l'utilisation d'affiches et de prospectus, les réseaux sociaux et le web. Pour les actions ciblées, les vecteurs de communication et les supports sont les mêmes que précédemment. Mais le message est plus spécialisé voire plus technique suivant le public cible choisi. On trouve dans ce type communication, les campagnes concernant les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), les règles de construction ou les consignes de sécurité dans les campings. Pour les actions ciblées, il est intéressant de favoriser des mises en situation pratique comme des exercices pratiques d'alerte, des exercices d'évacuation ou des exercices pratiques de débroussaillage ou de jardin adapté au feu. Afin de permettre à la population de passer d'acteur de la reconstruction à acteur de la prévention, il est également intéressant de réaliser des campagnes de communication dans la phase après-feu. Cela peut passer par l'accompagnement de collectifs de sinistrés après incendie, par la création de rencontres et échanges dans le cadre de communautés après-feu ou encore d'opération d'actions participatives de suivi du retour de la végétation et de la faune après un incendie.

Bien qu'indispensables, des campagnes de communication uniquement basées sur la transmission de connaissance ne sont pas suffisantes et doivent être complétées par **des actions d'acculturation**. Pour ce type de modalité d'action, il est nécessaire d'identifier parmi les membres du partenariat les acteurs de la prévention qui ont la confiance et l'écoute du public cible visé. Pour la sensibilisation sur les incendies de forêt, il est ainsi judicieux de choisir les maires et les élus locaux qui sont par leur proximité avec les habitants les partenaires les plus légitimes et crédibles. Il convient donc dans un premier temps d'informer et former les élus. Pour cela, il faut les sensibiliser au risque feu de forêt sur leur territoire et à leur responsabilité en matière d'information des citoyens. Il faut également les aider à mettre en œuvre des exercices pratiques de crise avec la population. Dans les actions d'acculturation, les actions de sensibilisation visant les enfants et les jeunes scolaires sont indispensables. Les institutions sont encouragées à renforcer et harmoniser les ressources pédagogiques en les rendant accessibles à tous de façon simple et gratuite. Les outils numériques

de simulation peuvent également être utilisés pour les actions d'acculturation. On peut par exemple utiliser des logiciels de simulation ou des maquettes interactives pour montrer la propagation d'un feu ou la vulnérabilité d'une construction en cas d'incendie ou encore des escape games pour simuler des situations de départ de feu. Pour finir, il est également vivement recommandé de favoriser toutes les actions permettant la rencontre des citoyens. Ces réunions devront être conviviales sans trop de formalisme de manière à ce que chacun puisse y trouver sa place. Parmi les exemples d'actions pouvant être mises en place, on peut par exemple citer l'aide à la structuration de réseaux de voisinage, la création de communauté firewise, aux partages d'expérience sur les terrains ou encore à la réalisation d'expositions photographiques auxquelles participeraient la population : avant/après débroussaillage, avant/après incendie...

3.2.5 Evaluation des actions

Pour évaluer les actions de communication, il faut se baser sur les éléments de communication : destinataires, contenus, compréhension et appréciation des messages plutôt que sur la modification des comportements. L'évaluation des actions doit prendre en compte l'ensemble des phases de la campagne : des pré-test jusqu'aux bilans des campagnes qui peuvent incorporer l'observation de certaines modifications effectives de comportements.

4 Expérimentations pour la prévention des feux de forêt à destination de la population

Afin d'aider les partenariats dans la construction de leurs actions de communication, il a semblé pertinent de donner des exemples d'actions concrètes mises en place dans le cadre des projets MED-PSS et INTERMED. Dans la suite, sont donc présentées les actions suivantes classées par territoire :

Région Sud

- Action pilote 1 : Formation des jeunes de la Garde Régionale Forestière
- Action pilote 2 : Implantation d'une signalétique préventive innovante
- Action pilote 3 : Exposition itinérante « Regards sur l'incendie »
- Action pilote 4 : Outils d'évaluation des risques
- Action pilote 5 : Simulations numériques de feu à une interface habitat-forêt sur la plateforme EXPLORII
- Action pilote 6 : Sensibilisation aux bonnes pratiques d'aménagement de son jardin pour réduire le risque incendie dans les interfaces habitat-forêt

Corse

- Action pilote 7 : Sensibilisation au risque incendie aux interfaces forêt/habitat
- Action pilote 8 : Affichage du risque en milieu naturel

Sardaigne

- Action pilote 9 : Création de produits multimédia pour la communication sur la prévention des feux de forêts auprès des collèges et lycées

Toscane

- Action pilote 10 : Information préalable sur la prévention du risque lié aux feux de forêt auprès des écoles
- Action pilote 11 : Projet pilote pour la création de 3 communautés firewise dans les zones d'interface habitat-forêt
- Action pilote 12 : Sensibilisation aux techniques de brûlage des résidus végétaux auprès des résidents et des exploitants agricoles proches des espaces forestiers
- Action pilote 13 : Information préalable sur les risques liés aux feux de forêt auprès des établissements balnéaires et des campings en proximité de forêt
- Action pilote 14 : Création d'un système d'information pour communiquer à la population des modèles de comportement à tenir en cas d'incendies de forêt dans la bande littorale de la Ville de Pise
- Action pilote 15 : Création de carte de perception du risque incendie
- Action pilote 16 : Evaluation des connaissances, de l'opinion et de la perception de la population sur le risque incendie

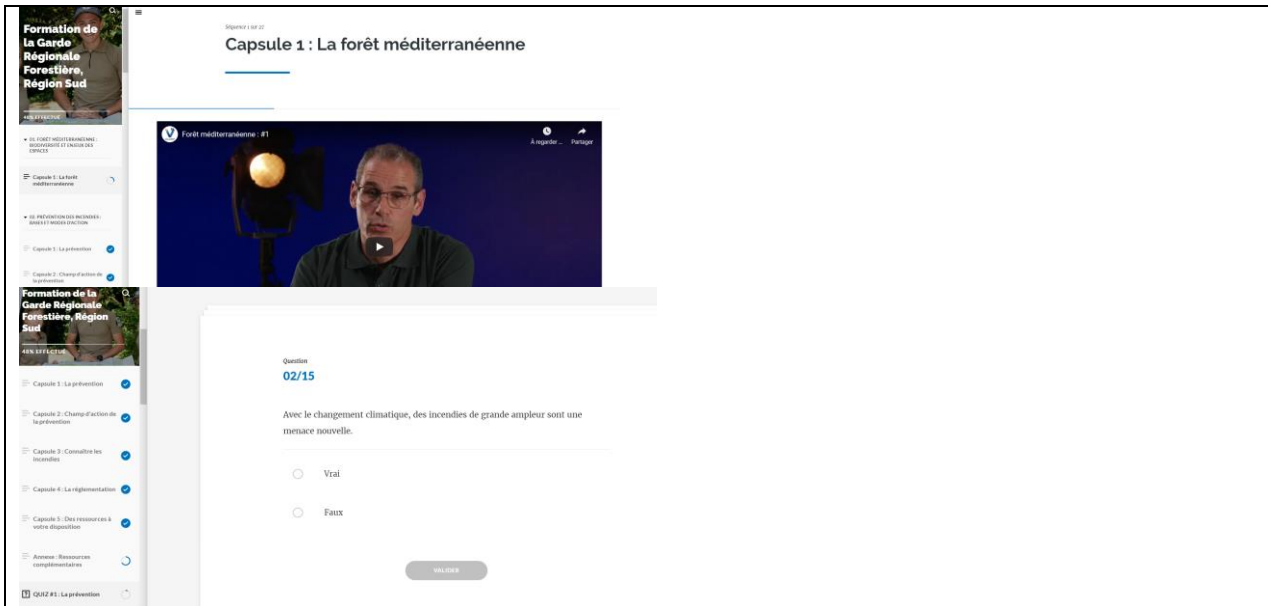
Liguria

- Action pilote 17 : Étude et mise en œuvre expérimentale d'un panneau de communication sur les risques liés aux feux de forêt
- Action pilote 18 : Révision de l'actuel bulletin d'information prévisionnel sur les risques d'incendie
- Action pilote 19 : Service de messagerie via une application pour smartphone pour communiquer sur le risque lié aux feux de forêt en temps réel

Action pilote 1 : Formation des jeunes de la Garde Régionale Forestière

Territoire de mise en œuvre	Région Sud
Porteur du projet	Région Sud
Phase concernée	Phases de prévention et d'alerte
Objectif	Former les jeunes aux questions relatives à la prévention contre les feux de forêt afin d'éduquer à leur tour le public
Description de l'expérimentation	<p>La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a instauré depuis 2018 la Garde régionale forestière qui est un dispositif de patrouille de prévention contre les feux de forêt conduit par des jeunes de 18 à 26 ans.</p> <p>Pour la saison estivale, la Région recrute, en partenariat avec les Parcs naturels régionaux de la Région, des jeunes adultes en charge de conduire des missions de surveillance et de prévention/information à l'attention des usagers des massifs. Les jeunes sont positionnés en abord de massifs pour un période de 2 à 4 mois pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Informer le public de la réglementation (accès aux massifs) ● Sensibiliser le public aux bons comportements, aux bons réflexes ● Surveiller et alerter sur les éventuels départs de feux <p>Préalablement à leur mission, les jeunes participent à une formation d'une semaine, organisée par l'Entente Valabre.</p> <p>En 2020 et en raison de la crise COVID, la formation a dû être réorganisée en distanciel. A cet effet, 18 modules ont été créés, disponible sur une plateforme internet, autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Forêt méditerranéenne : biodiversité et enjeux des espaces ● Prévention des incendies : bases et modes d'action ● Défense des forêts contre l'incendie ● Doctrine et organisation de la lutte ● Cartographie ● Surveillance, patrouilles et comités feux ● Communication interpersonnelle ● 1ers secours (PSC1 - formation par les SDIS) <p>Les modules sont complétés par des quiz pour tester les connaissances et des espaces avec des ressources complémentaires.</p> <p>Apports directs (formation dématérialisée) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sensibilisation/information/formation de la jeunesse du territoire sur les enjeux liés aux feux de forêt en forêt méditerranéenne ● Accroissement de la connaissance liée à la forêt méditerranéenne (spécificités, fonctionnement, préservation) ● Apprentissages liés à la posture de médiateur (module communication interpersonnelle) ● Pérennisation et accessibilité accrue à la formation : possibilité d'accès à la formation dans un temps plus long et continu grâce à la dématérialisation, dispositif ré-employable d'une année sur l'autre, accès à un plus grand nombre de formés

	<p>Apports indirects (Dispositif GRF à proprement parler) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Opération de médiation/prévention au contact direct du public (échange oral permet de sensibiliser de manière plus forte, plus en nuance et de faire passer une pluralité de messages, l'échange peut également être placé sous l'angle des attentes de l'utilisateur (réponses à ses questions-véritable dialogue et pas simplement transmission de connaissances et appel au suivi de la réglementation)) ● Promotion de l'engagement citoyen des jeunes ● Sensibilisation des usagers des massifs
Publics-cible	<p>Prioritaire : jeunes de la Garde régionale forestière Secondaire : usagers des massifs du Var et des Alpes Maritimes</p>
Apport de l'expérimentation	<p>Apports dispositif GRF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Opération de médiation/prévention au contact direct du public (échange oral permet de sensibiliser de manière plus forte, plus en nuance et de faire passer une pluralité de messages, l'échange peut également être placé sous l'angle des attentes de l'utilisateur (réponses à ses questions-véritable dialogue et pas simplement transmission de connaissances et appel au suivi de la réglementation)) ● Promotion de l'engagement citoyen des jeunes ● Sensibilisation des usagers des massifs <p>Apports de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sensibilisation/information/formation de la jeunesse du territoire sur les enjeux liés aux feux de forêt en forêt méditerranéenne ● Accroissement de la connaissance liée à la forêt méditerranéenne (spécificités, fonctionnement, préservation) ● Apprentissages liés à la posture de médiateur (module communication interpersonnelle) ● Pérennisation et accessibilité accrue à la formation : possibilité d'accès à la formation dans un temps plus long et continu grâce à la dématérialisation, dispositif ré-employable d'une année sur l'autre, accès à un plus grand nombre de formés
Liens	<p>https://enasis.valabre.fr/grf-region-sud/#/</p>



Action pilote 2 : Implantation d'une signalétique préventive innovante

Territoire de mise en oeuvre	Région Sud
Porteur du projet	Région Sud
Phase concernée	Prévention et alerte
Objectif	Sensibiliser les usagers des massifs à la prévention feux de forêt en diffusant la réglementation et les bons comportements à adopter
Description de l'expérimentation	<p>Mise en place d'une signalétique innovante grâce à une étude de faisabilité Med-STAR. L'étude permettra de déterminer le contenu de la signalétique (information textuelles et visuelle) ainsi que son support. L'élaboration des panneaux se fera dans une logique d'harmonisation de la signalétique au niveau régional et l'implantation, en grande quantité, plus de 100 panneaux, aura pour objectifs d'avoir un plus fort impact grâce à la répétition des messages dans les massifs.</p> <p>Les panneaux diffusent des informations principalement sur la réglementation d'accès aux massifs avec les sources permettant d'accéder à l'information sur l'ouverture ou non des massifs. Les panneaux invitent les usagers à se renseigner chaque jour sur l'ouverture du massif. Il indiquera également les différents niveaux de risque et leurs conséquences sur l'ouverture du massif. Les gestes interdits, tels que les feux, barbecue, circulation motorisée et les amendes seront identifiés.</p>

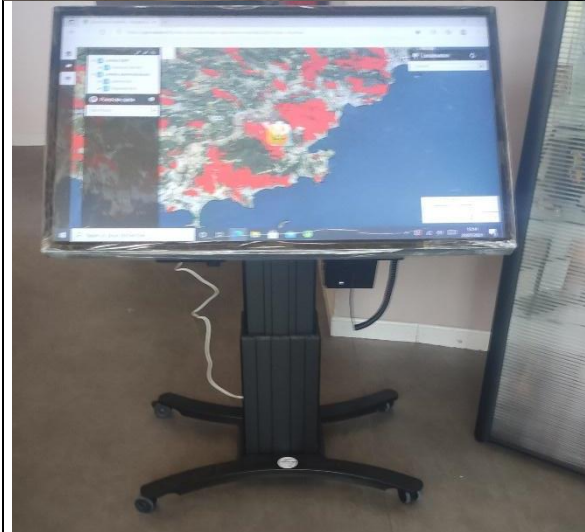
Lignes directrices et méthodologies partagées pour la prévention des feux de forêt à destination de la population

	<p>Enfin, on trouvera une information poussant à la réflexion et potentiellement à l'émergence d'une culture du risque du type : Huit incendies sur dix sont le fait d'imprudences et peuvent être évités en adoptant les bons gestes.</p>
<p>Publics-cible</p>	<p>Usagers des massifs du Var et des Alpes Maritimes</p>
	 <p>The infographic is a multi-language document (French, Italian, and English) titled 'RISQUE INCENDIE' (Fire Risk) and 'ACCÈS RÉGLEMENTÉ' (Regulated Access). It covers the period from June 1st to September 30th. Key information includes: <ul style="list-style-type: none"> Le saviez-vous ? (Did you know?): 8 forest fires out of 10 are caused by carelessness, which can be avoided by adopting good practices. 10 common mistakes to avoid are listed, such as using barbecues, campfires, and candles, and not leaving children or pets unsupervised. RÈGLEMENTATION (Regulation): Lists prohibitions for open fires, motorized vehicles, and barbecues in forest areas. ACCÈS RÉGLEMENTÉ (Regulated Access): A map shows the regulated access zones in the Alpes Maritimes and Var regions. CONDITIONS D'ACCÈS DU JOUR (Daily Access Conditions): Lists 'BOUCHES-DU-RHÔNE' and 'VAR' with the website www.var.gouv.fr. NIVEAUX DE RISQUES (Risk Levels): A color-coded scale from 'ACCÈS AUTORISÉ' (green) to 'ACCÈS INTERDIT' (red). TÉLÉPHONER 112 (Call 112): A red emergency button. </p>


Action pilote 3 : Exposition itinérante « Regards sur l'incendie »

Territoire de mise en oeuvre	Région Sud
Porteur du projet	Entente Valabre
Phase concernée	Prévention
Objectif	Transmettre des connaissances générales sur la forêt, les feux de forêts et l'organisation des acteurs de la prévention et de la lutte
Description de l'expérimentation	<p>L'exposition est conçue spécialement pour démontrer la diversité des actions à entreprendre pour vivre et partager une véritable culture du risque. Ainsi, le visiteur devra avoir compris lors de la visite le ou les rôles qu'il peut jouer en qualité de citoyen, en qualité d'acteur de sa propre sécurité pour chercher, comprendre et mettre en œuvre des pratiques susceptibles de lui apprendre à vivre avec le feu.</p> <p>Pour cela 7 modules ont été élaborés :</p> <ul style="list-style-type: none"> M1. La forêt face à l'incendie M2. Les causes d'incendie M3. La lutte contre les incendies M4. Les avions bombardiers d'eau M5. La défense des forêts contre l'incendie M6. Les acteurs mobilisés M7. Le changement climatique et ses impacts <p>La médiation proposée, outre la création d'une scénographie originale, sera de rassembler lors des présentations de l'exposition les acteurs mobilisés sur la prévention et la lutte contre les feux de forêt. Des séances de rencontre avec les acteurs de la lutte seront ainsi proposées au public pour une expérience nouvelle sur la thématique. La grande diversité des outils numériques proposés, (table tactile, vidéo projection...) dans le parcours permettra une interaction originale et une interactivité recherchée.</p> <p>Traiter la thématique du feu de forêt sous les angles de la prévention, prévision et lutte apportera un regard neuf sur les enjeux des territoires.</p> <p>L'exposition nécessite une surface de 150 m² pour l'implantation de la totalité des éléments de la scénographie, avec une hauteur sous plafond de 2,60 m minimum. Les éléments de l'exposition sont autoportants et ne nécessitent donc pas de grilles d'expo ou de cimaises.</p> <p>On pourra trouver des messages de type : « Ne jouez pas avec le feu » / « Des pompiers pas toujours là ! »</p>
Publics-cible	Acteurs de la filière feu de forêt, familles et scolaires
Liens utiles	https://www.prevention-incendie-foret.com/

Lignes directrices et méthodologies partagées pour la prévention des feux de forêt à destination de la population

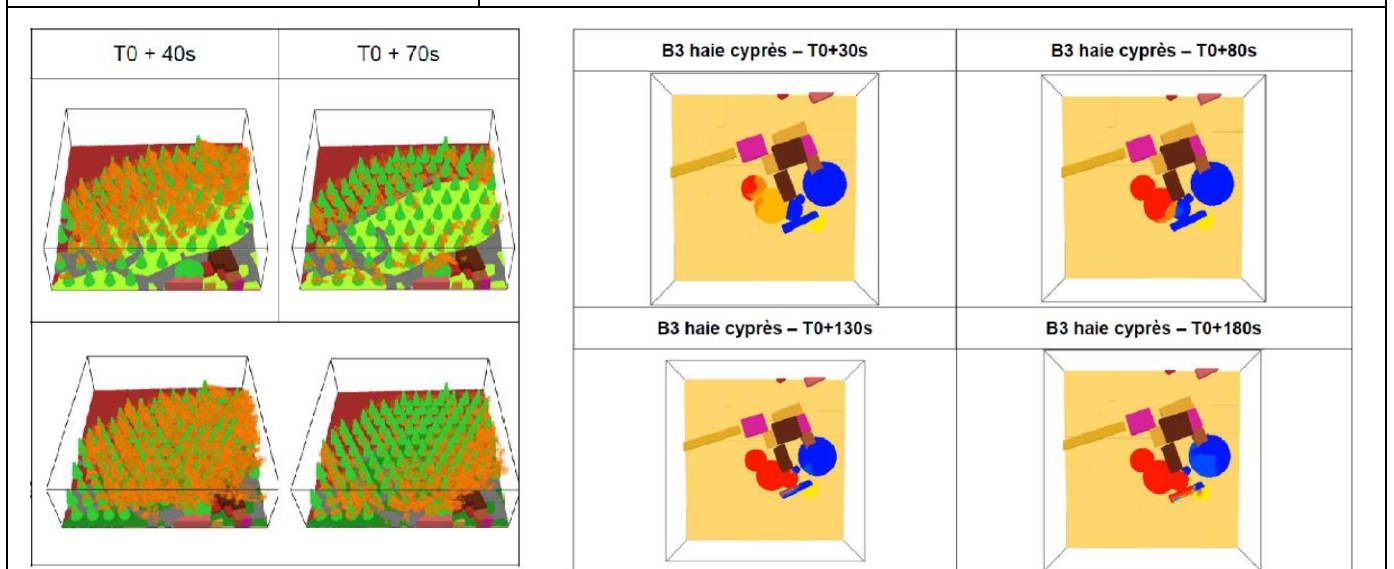


Action pilote 4 : Outils d'évaluation des risques

Territoire de mise en oeuvre	Région Sud
Porteur du projet	INRAE
Phase concernée	Prévention
Objectif	Renforcer la prise de conscience des facteurs de risques
Description de l'expérimentation	L'outil d'évaluation permet d'autoévaluer la vulnérabilité des entités foncières d'interface en prenant en compte plusieurs éléments extérieurs à risque : tas de bois, bouteilles de gaz, annexes bâties, etc. ainsi que la vulnérabilité liée aux personnes : nombre de personnes, âge, genre, mobilité réduite
Publics-cible	Résidents en interface (auto-diagnostic de vulnérabilité) Gestionnaires des territoires locaux et du risque local (collectivités locales)
Liens utiles	https://vulnefeux.irstea.fr/INTERMED
	

Action pilote 5 : Simulations numériques de feu à une interface habitat-forêt

Territoire de mise en oeuvre	Région Sud
Porteur du projet	INRAE
Phase concernée	Prévention
Objectif	Renforcer la prise de conscience des facteurs de risques
Description de l'expérimentation	Réalisation de simulations de comportement du feu avec FDS sur des sites impactés par un feu passé (feu de Rognac, 2016) afin de voir l'effet du débroussaillage et de la position des végétaux sur l'impact du feu sur les bâtis
Publics-cible	Public-cible institutionnels et gestionnaire de l'espace forestier, résidents des interfaces habitat-forêt



Action pilote 6 : Sensibilisation aux bonnes pratiques d'aménagement de son jardin pour réduire le risque incendie dans les interfaces habitat-forêt

Territoire de mise en oeuvre	Région Sud
Porteur du projet	INRAE
Phase concernée	Prévention
Objectif	Sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière de disposition de la végétation dans les jardins
Description de l'expérimentation	Aménager son jardin en tenant compte de la probabilité qu'un feu de forêt survienne demande un minimum d'anticipation de façon à utiliser les espèces appropriées et à les positionner de manière à ce qu'elles n'impactent pas ou peu le bâti si elles venaient à prendre feu. Ce guide a donc pour objectif d'aider les personnes résidant dans les zones à risque incendie élevé à prendre conscience de leur environnement et des dangers auxquels ils peuvent être confrontés durant la saison des feux, tout particulièrement lors d'épisodes météorologiques sévères. La planification et la conception d'un jardin doivent être réalisées de façon à réduire la vulnérabilité des constructions et donc des personnes s'y trouvant. Cet aménagement du jardin doit prendre en compte un certain nombre de facteurs qui incluent : • la compréhension du comportement du feu ; • la notion d'espace de sécurité ; • la localisation des plantes dans le jardin et leur inflammabilité ; • le besoin d'un entretien régulier de cet espace. Les recommandations qui sont données dans cet ouvrage devraient permettre de réduire le risque incendie mais ne peuvent pas pour autant garantir la sécurité des biens et des personnes en cas d'incendie
Publics-cible	Public-cible institutionnels et gestionnaire de l'espace forestier, résidents des interfaces habitat-forêt




Action pilote 7 : Sensibilisation au risque incendie aux interfaces forêt/habitat sur la plateforme EXPLORII

Territoire de mise en œuvre	Corse
Porteur du projet	Université de Corse
Phase concernée	Prévention
Objectif	Sensibiliser à la vulnérabilité des constructions aux interfaces forêt/habitat
Description de l'expérimentation	<p>La sensibilisation au risque incendie aux interfaces forêt/habitat se fait par le biais de la participation à une expérimentation si les conditions météorologiques le permettent. Un feu est allumé en bas d'une pente de 5 m de long sur 6 m de large recouverte de frisure de bois. Au-dessus de la pente se situe un plateau sur lequel il y a une construction de 20 m² comportant trois fenêtres. Une haie de végétaux est placée à 3 m de la construction. L'objectif de l'expérimentation est de montrer comment un feu va impacter la construction au niveau des fenêtres. Si les conditions météorologiques ne permettent l'expérimentation, une vidéo de l'expérience est présentée aux participants et les matériaux endommagés des expériences précédentes sont présentés.</p> <p>L'expérimentation est également l'occasion de rappeler les bonnes pratiques à adopter pour minimiser le risque incendie : débroussaillage, protection des fenêtres par des volets, nettoyage des gouttières....</p> <p>L'expérimentation permet de voir la vulnérabilité des constructions en situation réelle d'incendie et d'apprécier comment le choix des</p>

	matériaux et la proximité de la végétation impactent la vulnérabilité d'une maison.
Publics-cible	Etudiants, Elus
Liens utiles	https://www.universita.corsica/fr/focus/intermed/



Action pilote 8 : Affichage du risque en milieu naturel

Territoire de mise en œuvre	Corse
Porteur du projet	Collectivité de Corse
Phase concernée	Prévention, alerte et urgence
Objectif	Sensibiliser au plus près les publics fréquentant les massifs forestiers
Description de l'expérimentation	<p>L'opération consiste en la pose de panneaux en milieu naturel indiquant le niveau de risque relatif aux incendies de forêt. Ces panneaux sont installés dans des endroits cumulant à la fois une forte sensibilité au feu et une fréquentation importante.</p> <p>Ils comprennent un volet amovible déclinant un code couleur (de vert à rouge, suivant le niveau de risque).</p> <p>La gestion de l'affichage du risque est assurée par des partenaires du projet, en capacité d'assurer quotidiennement, le cas échéant, la modification de l'affichage.</p> <p>Ces panneaux auront un affichage dynamique avec l'insertion de QR code renvoyant à une page d'information officielle sur le risque incendie</p>
Publics-cible	Usagers des massifs
	

Action pilote 9 : Création de produits multimédia pour la communication sur la prévention des feux de forêts auprès des collèges et lycées

Territoire de mise en œuvre	Sardaigne
Porteur du projet	Région autonome de Sardaigne.
Phase concernée	Prévention
Objectif	Éduquer et sensibiliser les jeunes via des outils pédagogiques aux risques liés aux feux de forêt.
Description de l'expérimentation	<p>L'activité vise à contribuer à une connaissance éclairée du territoire en favorisant une citoyenneté active et l'acquisition de bonnes pratiques chez les collégiens et lycéens.</p> <p>Le produit multimédia sera un outil facile à utiliser dans les écoles (diffusion via le Web, utilisation du tableau blanc interactif), favorisant le développement d'une culture du risque chez les jeunes et, en cascade, dans leur environnement de vie. Pour cela il sera mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un kit multimédia avec des jeux interactifs (cd-rom, ou autre système pouvant également être utilisé en ligne) concernant la prévention des incendies et pouvant être utilisé dans n'importe quel environnement scolaire avec les équipements technologiques disponibles (tableau blanc interactif, PC et smartphone) ; - la conception et la réalisation d'applications à tester pour mettre en œuvre un programme régional d'implication active du monde scolaire dans la stratégie de prévention des incendies. Avec des vidéos en résolution 4K traitant particulièrement du milieu forestier, à utiliser dans les environnements immersifs (salle interactive et tunnel immersif) de la plateforme Teleia ; - la réalisation de rapports illustrés personnalisés (comme des bandes dessinées personnalisées) ; - des actions de sensibilisation auprès des écoliers grâce au support des produits multimédia créés ; - des actions de diffusion du message en favorisant les échanges intergénérationnels (rencontres entre les écoles et l'Université du troisième âge) ; - une visite guidée pour les écoliers au parc de Porto Conte et test des supports multimédia créés.
Publics-cible	Scolaires, enseignants et famille

Action pilote 10 : Information préalable sur la prévention du risque lié aux feux de forêt auprès des écoles

Territoire de mise en oeuvre	Toscane
Porteur du projet	Région Toscane
Phase concernée	Prévention
Objectif	Créer un format d'information et de diffusion de connaissances sur la prévention du risque lié aux feux de forêt à destination du public scolaire
Description de l'expérimentation	<p>L'initiative a commencé en octobre avec la visite d'écoles dans les zones touchées par les incendies de forêt au cours de la dernière saison estivale dans la région de Lucca.</p> <p>Le programme s'est ensuite poursuivi par un cycle de formation destiné aux professeurs des trois écoles participant au projet afin de pouvoir réaliser des activités pédagogiques durant l'année scolaire sur le thème des feux de forêt. Le programme de formation des enseignants portait sur l'organisation de l'AIB (défense des forêts contre l'incendie) et des systèmes de protection civile en Toscane, les éléments qui évoquent le risque d'incendie de forêt, la prévision, la prévention et la lutte active contre le risque.</p> <p>En novembre, une série de rencontres en face-à-face a eu lieu dans chacune des trois écoles entre certaines des classes des écoles participantes et les experts de l'organisation AIB de Toscane, du système de protection civile. Les réunions se poursuivront en décembre et réuniront des experts du corps des forestiers, des pompiers nationaux et des volontaires et enfin, au cours de la nouvelle année, des représentants des communautés forestières.</p> <p>Les experts traiteront chacun leur thème, le Corps forestier par exemple traitera de la législation en vigueur en la matière ; la prévention et l'espace défensif sera expliqué par les pompiers, le volontaire rapportera son expérience dans la lutte contre les feux de forêt et enfin, la Communauté forestière tentera de sensibiliser les enfants sur les enjeux environnementaux et de développement durable.</p> <p>L'apport innovant de cette expérience a été d'avoir sollicité l'implication du personnel enseignant afin de faire en sorte que, dans les prochaines années, le thème des feux de forêt puisse être abordé en relation avec d'autres matières.</p> <p>Un autre apport fondamental, est d'avoir physiquement amené les opérateurs du secteur à la rencontre des enfants, afin que les enfants puissent leur poser des questions et ainsi éveiller leur curiosité.</p>

Lignes directrices et méthodologies partagées pour la prévention des feux de forêt à destination de la population

	<p>Enfin, avoir amené physiquement les élèves sur le site d'un incendie, a permis de lier les concepts à une mémoire réelle et concrète. Cela a permis aux enfants de fixer un souvenir qui restera gravé sur le long terme.</p> <p>L'action peut être reconduite grâce à la création d'une « fiche d'information standard » informant les écoliers et les jeunes de tous niveaux.</p> <p>Toute personne ayant l'intention de reproduire l'initiative à l'avenir trouvera déjà tout le matériel d'information préparé ainsi qu'un calendrier et une organisation des différentes activités à réaliser déjà définis.</p>
Publics-cible	Scolaires de 9 ans à 17ans, le personnel enseignant de l'école
Liens utiles	https://drive.google.com/drive/folders/1Vq-jW5zicSbypvDz3OQIT65F2-XhiR91?usp=sharing

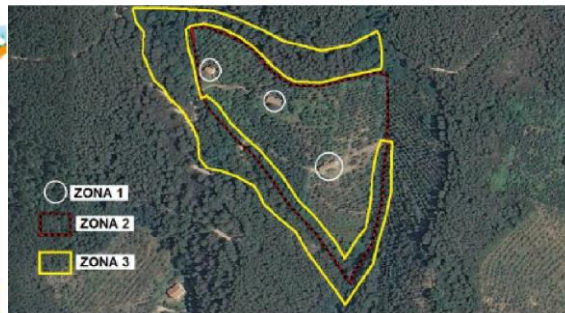
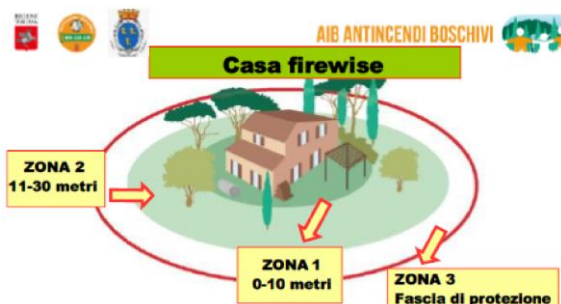


Action pilote 11 : Projet pilote pour la création de 3 communautés firewise dans les zones d'interface habitat-forêt

Territoire de mise en oeuvre	Toscane
Porteur du projet	ANCI Toscana
Phase concernée	Prévention
Objectif	Mettre en place des bandes pare-feux et des espaces défensifs
Description de l'expérimentation	<p>En Toscane, ces dernières années, de nombreux incendies ont touché des zones d'interface habitat-forêt où, en raison de la charge excessive de combustible végétal et de sa répartition spatiale, les dégâts matériels ont été importants et parfois même des vies humaines ont été gravement menacées. Afin de défendre ces zones, le Plan anti incendies de forêts (AIB) 2019-2021 de la Région Toscane prévoit deux types d'intervention fondamentaux : les bandes pare-feux et les espaces défensifs. La réalisation de ces infrastructures peut être prévue dans le cadre des programmes des organismes compétents, dans les communautés forestières conformément à la L.R 39/00 ainsi que dans les plans de prévention spécifiques et dans les projets communautaires. Pour le plein succès de ces interventions, il est d'une importance fondamentale que la municipalité et la population résidente soient activement impliquées dans la gestion des interventions afin que les citoyens puissent prendre pleinement conscience du risque existant, en mûrissant un concept profond d'autoprotection contre les incendies de forêt. À cette fin, la Région Toscane, s'inspirant de réalités internationales bien établies (espagnoles et américaines), s'est engagée dans une voie visant à promouvoir la création de communautés sur le territoire contre les incendies de forêt (Firewise), fruit du travail conjoint des institutions et des habitants. La Regione Toscana a également signé un protocole d'accord avec l'Association américaine NFPA (National Fire Protection Association) pour l'utilisation du logo Firewise pour l'établissement de ces communautés sur le territoire régional. Avec l'aide des administrations locales (unions de communes et municipalités), ont été identifiées les zones qui, en raison de leurs caractéristiques et de la volonté de leurs habitants, se prêtaient à la création d'une communauté Firewise. Par le biais d'un plan directeur, les aspects techniques de la mise en place d'une communauté Firewise ont été définis. Ces aspects ont été ensuite partagés dans le cadre d'un processus participatif entre les sujets chargés de la mise en œuvre (Région Toscane, Anci Toscana, organisme compétent, Municipalités, Coordination des volontaires de l'AIB Toscane – CVT) et les propriétaires fonciers qui adhèrent à l'initiative.</p> <p>Au cours de l'assemblée publique, des données de la Région Toscane concernant les derniers grands incendies ont été transmises et des images ont été diffusées afin de garder vivante la mémoire des incendies du passé.</p>

	<p>Des connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour rendre le risque "visible" et pour faciliter l'acceptation de mesures de prévention et de sécurité visant à anticiper et à atténuer le risque lui-même ont été également transmises par les organismes compétents. Dans la phase de mise en œuvre, des mesures ont été présentées et convenues avec les résidents pour atténuer le risque d'incendie dans leur zone, agissant ainsi en même temps sur les trois dimensions du risque identifiées par le GIEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire les sources d'incendies en agissant sur le danger, ○ Rendre les établissements humains plus résilients et faciliter la lutte active et donc agir sur la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, <p>Protéger les forêts, les biens et les personnes en réduisant ainsi le nombre et la valeur des éléments exposés au risque</p>
<p>Publics-cible</p>	<p>Organismes publics : Région Toscane, Municipalités, Unions des municipalités, pompiers, corps forestier de l'Etat</p> <p>Divers: Population résidente, volontaires protection civile, volontaires anti-incendie de forêt</p>

Firewise Calci – Località Villana



Firewise Castiglione della Pescaia – Località Poggio alle Trincee

Firewise Vicopisano – Località Pereto – via Crucis



Action pilote 12 : Sensibilisation aux techniques de brûlage des résidus végétaux auprès des résidents et des exploitants agricoles proches des espaces forestiers

Territoire de mise en oeuvre	Toscane
Porteur du projet	Province de Lucca
Phase concernée	Prévention
Objectif	Amener les résidents et les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques de brûlage des résidus végétaux pour éviter des départs de feux
Description de l'expérimentation	<p>L'action vise à entrer en contact directement avec les personnes (résidents et agriculteurs proches de zones boisées) afin de leur transmettre des informations correctes et complètes pour les aider à éliminer les résidus végétaux issus de coupes, débroussailllements, travaux agricoles... et également pour prévenir et faire face à l'urgence d'un feu de forêt en interface.</p> <p>L'initiative a été organisée en deux étapes distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une première étape consiste à informer directement les citoyens qui habitent à proximité de zones à risque de feu de forêt ; ces informations concernent les bonnes pratiques pour éviter l'éclosion et la propagation d'un feu de forêt. - La deuxième étape se déroule dans un environnement connu et fréquenté par la communauté locale dans le but de toucher le plus grand nombre d'exploitants agricoles et résidents pour les informer sur les règles à suivre pour gérer les résidus végétaux. Il s'agit d'une diffusion d'information et de démonstrations pratiques sur tous les aspects de la gestion des résidus végétaux : exemples pratiques de l'utilisation d'un broyeur... Les intervenants sont des professionnels de diverses organisations : de la police aux pompiers en passant par des opérateurs spécialisés dans la lutte contre les incendies de forêt. Grâce à ses professionnels hautement spécialisés, les informations sont complètes et interactives. De plus, grâce à la communauté forestière, la méthode dite du « brûlage d'en haut » a été diffusée, elle consiste à déclencher l'allumage d'un tas de résidus végétaux depuis l'apex plutôt que depuis le pied ou le bas de la pente. <p>Cette initiative a permis de créer un « module d'information standard » sur la gestion de l'espace de défense et la vulnérabilité des bâtiments et focalisé sur la gestion des résidus végétaux par les exploitants agricoles. Ce module standard comprend des kiosques, des supports, des images, des vidéos, des démonstrations, des horaires et des méthodes d'organisation que toute personne ayant des compétences en prévention des incendies de forêt pourrait reproduire rapidement.</p>
Publics-cible	Résidents et agriculteurs
Liens utiles	https://drive.google.com/drive/folders/1jOYRiobk17fNIWUkQh_42peZ39amLSv1?usp=sharing

Lignes directrices et méthodologies partagées pour la prévention des feux de forêt à destination de la population



MED PSS Sviluppare la cultura del rischio incendi
La gestione dello SPAZIO DIFENSIVO dei FABBRICATI
 COME L'INCENDIO BOSCHIVO SI PROPAGA AL FABBRICATO
 RADIANT HEAT CONVECTIVE LIFTING DIRECT FLAME CONTACT (CORRUPTION)
 GESTIRE LO SPAZIO DIFENSIVO DEI FABBRICATI: LE BUONE PRASSI!
 ROAD NEIGHBORING PROPERTY
ZONE 1 - da 0 a 10 metri
ZONE 2 - da 10 a 30 metri

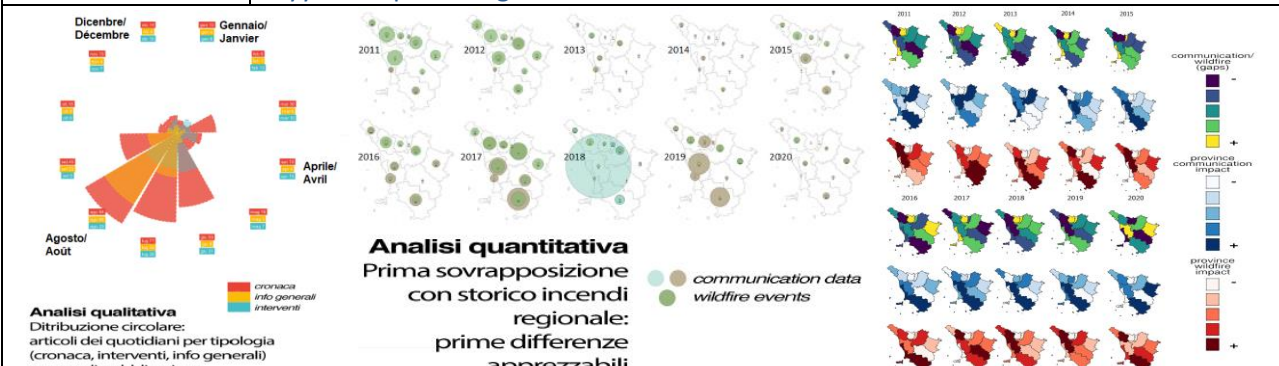
Action pilote 13 : Information préalable sur les risques liés aux feux de forêt auprès des établissements balnéaires et des campings en proximité de forêt

Territoire de mise en oeuvre	Toscane
Porteur du projet	Province de Lucca
Phase concernée	Prévention et alerte
Objectif	Diffuser des informations sur les risques liés aux feux de forêt dans le secteur concerné et sur les bons comportements à adopter en cas d'incendie
Description de l'expérimentation	<p>Cette action s'adresse principalement aux touristes qui se trouvent en vacances à proximité d'une zone forestière à risque (pinède). Une journée est organisée pour sensibiliser ce public cible.</p> <p>Que ce soit dans un camping (Commune de Viareggio) ou dans un établissement balnéaire (« Bagno Teresa ») de la Province de Lucca, elle a pour objectif d'informer sur les bons comportements en matière de prévention et ceux à adopter en cas de feu.</p> <p>Le premier objectif est de montrer les moyens de s'éloigner du feu et les voies d'évacuation sûres à travers la forêt et sur les zones de plage, ces chemins d'accès figurent sur les brochures distribuées aux touristes.</p> <p>Par ailleurs des informations complémentaires sont données sur le danger spécifique de la pinède de Viareggio, qui étant principalement composée de pins maritimes, va favoriser les départs de feu rapides et violents. Il sera également expliqué les facteurs aggravant le risque lié au feu de forêt, tels que l'abandon de la forêt de pins ou encore la densification des sous-bois.</p> <p>Il est prévu une homogénéisation des nomenclatures et indications sur les panneaux et l'installation de panneaux électroniques à messages variables avec signaux lumineux rouge et vert pour indiquer le niveau de sécurité des chemins</p>
Publics-cible	<p><i>Prioritaires</i> : citoyens et touristes</p> <p><i>Secondaires</i> : employés des campings et des établissements touristiques</p>

Action pilote 14 : Création d'un système d'information pour communiquer à la population des modèles de comportement à tenir en cas d'incendies de forêt dans la bande littorale de la Ville de Pise

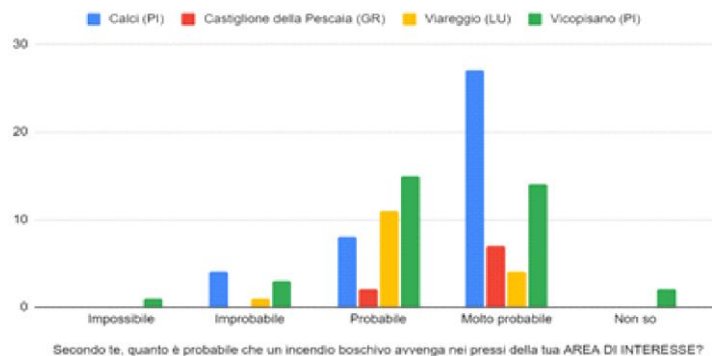
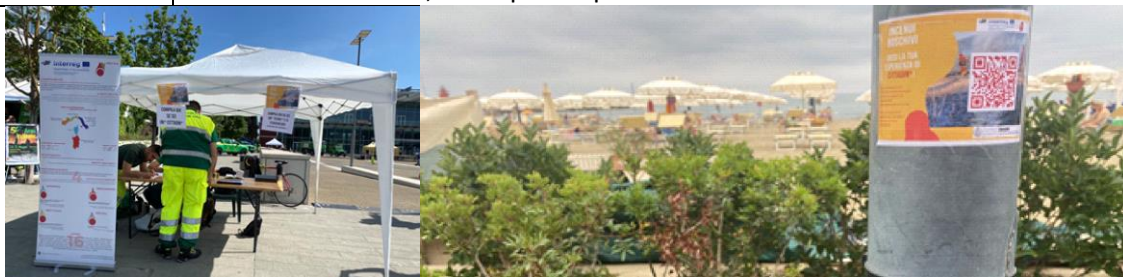
Territoire de mise en oeuvre	Toscane
Porteur du projet	ANCI Toscane
Phase concernée	Prévention et alerte
Objectif	Diffuser des informations sur les risques liés aux feux de forêt dans le secteur concerné et sur les bons comportements à adopter en cas d'incendie
Description de l'expérimentation	<p>Création d'un système d'information pour communiquer à la population les comportements à tenir en cas d'incendie de forêt dans la bande côtière de la Ville de Pise entre Marina di Pisa et Calambrone, grâce à l'achat et l'installation de quatre panneaux à messages variables.</p> <p>Les panneaux informent le public sur le niveau de risque, les interdictions en vigueur en fonction du risque dans toute la région, ainsi que les comportements à adopter en cas de feu de forêt.</p> <p>Les passants seront informés plus spécifiquement des interdictions de brûlage en vigueur en Toscane et du comportement à adopter pendant la période à risque élevé, dans le but de sensibiliser les citoyens au risque existant et de contribuer ainsi au développement d'une culture du risque incendie</p>
Publics-cible	Citoyens, visiteurs, touristes

Action pilote 15 : Création de carte de perception du risque incendie

Territoire de mise en oeuvre	Toscane
Porteur du projet	DAGRI, Università di Firenze
Phase concernée	Prévention
Objectif	Créer des cartes de perception qui permettent d'identifier les territoires les plus et les moins exposés et de rendre plus efficaces les actions visant à la perception des risques afin d'avoir des communautés locales plus préparées et sensibilisées
Description de l'expérimentation	L'analyse commence par l'examen des processus de communication déterminant la perception du risque d'incendie de forêt par la population. L'état actuel de l'information sur le risque incendie est obtenu en analysant les principaux moyens de communication (réseaux sociaux et journaux). Les données ainsi recueillies sont comparées à l'historique réel des incendies afin d'identifier les zones présentant les plus grands écarts entre les informations et le nombre d'événements. Ces provinces sont celles qui sont jugées les plus intéressantes et prioritaires pour les activités de communication. Trois cartes descriptives sont produites pour chaque province de la région Toscane : une avec les données d'information (Twitter et journaux) par rapport à la population, une avec l'impact des incendies (nombre d'incendies sur l'indice forestier) et une obtenue en superposant les deux premières, ce qui permet d'identifier les zones présentant les plus grandes lacunes c'est-à-dire celles où il est nécessaire d'intervenir avec les outils participatifs.
Publics-cible	Population vivant sur le territoire de la Région Toscane
Liens utiles	https://drive.google.com/drive/folders/1ODavLkxZYabFFp99Q0pdspVb6-Jayym0?usp=sharing
 <p>Analisi qualitativa Distribuzione circolare: articoli dei quotidiani per tipologia (cronaca, interventi, info generali) e mese di pubblicazione</p> <p>Analisi quantitativa Prima sovrapposizione con storico incendi regionale: prime differenze apprezzabili</p> <p>● communication data ● wildfire events</p> <p>communication/wildfire (ratio) province communication impact province wildfire impact</p>	

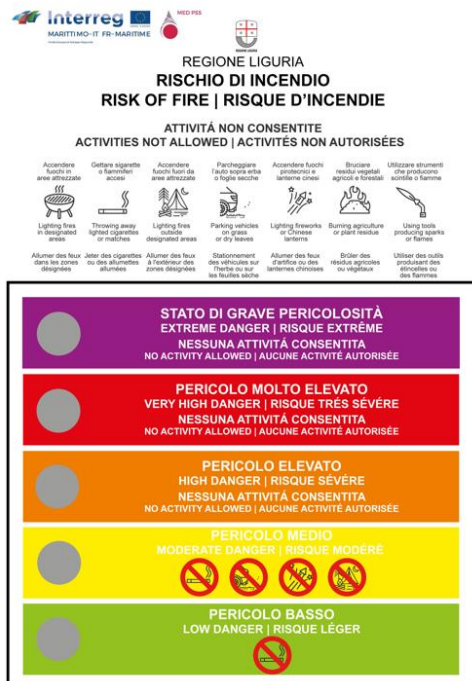
Action pilote 16 : Evaluation des connaissances, de l'opinion et de la perception de la population sur le risque incendie

Territoire de mise en oeuvre	Toscane
Porteur du projet	DAGRI, Università di Firenze
Phase concernée	Prévention
Objectif	Evaluer les connaissances, l'opinion et la perception de la population sur le risque incendie
Description de l'expérimentation	L'évaluation des connaissances, de l'opinion et de la perception de la population sur le risque incendie est réalisée au moyen de questionnaires simples. Ces questionnaires comprennent à la fois des questions fermées et des questions ouvertes, en diversifiant les répondants entre les citoyens et les opérationnels. Ces questionnaires peuvent être remplis à distance (en impliquant les parties prenantes par le biais d'e-mails, de groupes facebook, de listes de diffusion universitaires, de dépliants sur les réseaux sociaux et numérisation de QR code), ou en direct (stands, événements, installations diverses). Les résultats de l'enquête sont ensuite comparés à l'historique des incendies. La méthodologie d'enquête utilisée dans cette action pilote permet de mettre en œuvre des processus décisionnels ascendants, qui partent des besoins exprimés directement par les personnes et de la confrontation entre les citoyens et les différents acteurs, y compris les institutions locales. Cela sera également utile pour orienter les futures campagnes de prévention des incendies de forêt destinées à la communauté.
Publics-cible	Résidents, usagers et acteurs locaux opérant dans la gestion du territoire, y compris institutionnels
Liens utiles	Le dossier contient des questionnaires, des présentations et des affiches exposées dans les lieux de conférence, des images de l'analyse des données et de leur traitement ultérieur, ainsi que les premiers résultats commentés.



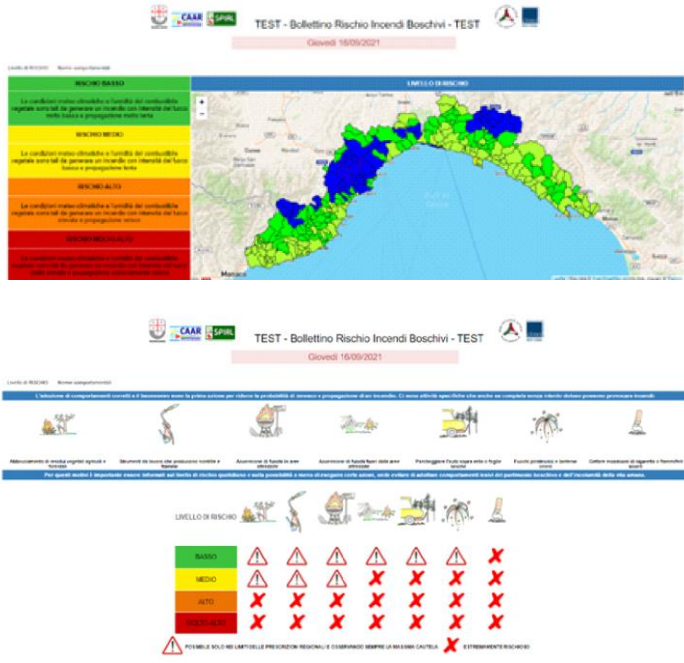
Action pilote 17 : Étude et mise en œuvre expérimentale d'un panneau de communication sur les risques liés aux feux de forêt

Territoire de mise en oeuvre	Ligurie
Porteur du projet	Région Ligurie
Phase concernée	Prévention, alerte et urgence
Objectif	Informier en temps réel du niveau de danger et des activités autorisées ou non selon le risque de feu de forêt
Description de l'expérimentation	<p>Un panneau sera constitué de cinq lampes qui s'allument quotidiennement en fonction du niveau de risque de feu de forêt prévu le jour même dans la municipalité ou il sera installé.</p> <p>En plus des ampoules indiquant le niveau de risque, on trouvera à chaque niveau de risque, les activités anthropiques qui sont autorisées ou non.</p> <p>Le panneau pourra contribuer au développement d'une culture du risque parmi ceux qui n'auront pas connaissance du bulletin de prévision des risques destinés à la population ou ceux qui n'auront pas l'occasion de le consulter. Ce panneau prototype pourrait ensuite être reproduit en d'autres points de la région et devenir un outil utile de sensibilisation au phénomène des incendies et aux risques potentiels.</p>
Publics-cible	Citoyen, usager de passage dans la municipalité d'Albenga.



Action pilote 18 : Révision de l'actuel bulletin d'information prévisionnel sur les risques d'incendie

Territoire de mise en oeuvre	Ligurie
Porteur du projet	Région Ligurie
Phase concernée	Alerte
Objectif	Rendre accessible à la population un bulletin d'information sur le risque lié aux feux de forêt
Description de l'expérimentation	La forme et le contenu du bulletin de prévision des risques destiné aux professionnels ont été revus, de même que sa méthode de création, qui a été simplifiée. Le bulletin expérimental de prévision dédié à la population a été remanié à partir du bulletin destiné aux professionnels et sera disponible sur une page web dédiée. Il contiendra la carte des risques du jour pour toute la région de Ligurie, avec le détail des communes. Il indiquera également les activités humaines potentiellement risquées, autorisées ou non selon les différents niveaux de risque. Il contribuera au développement d'une culture du risque de la population, en habituant les citoyens à consulter les prévisions de risques d'incendie comme on le fait déjà pour les prévisions météorologiques
Publics-cible	Actuellement les pompiers, les volontaires de l'AIB et la protection civile ; prochainement les citoyens.

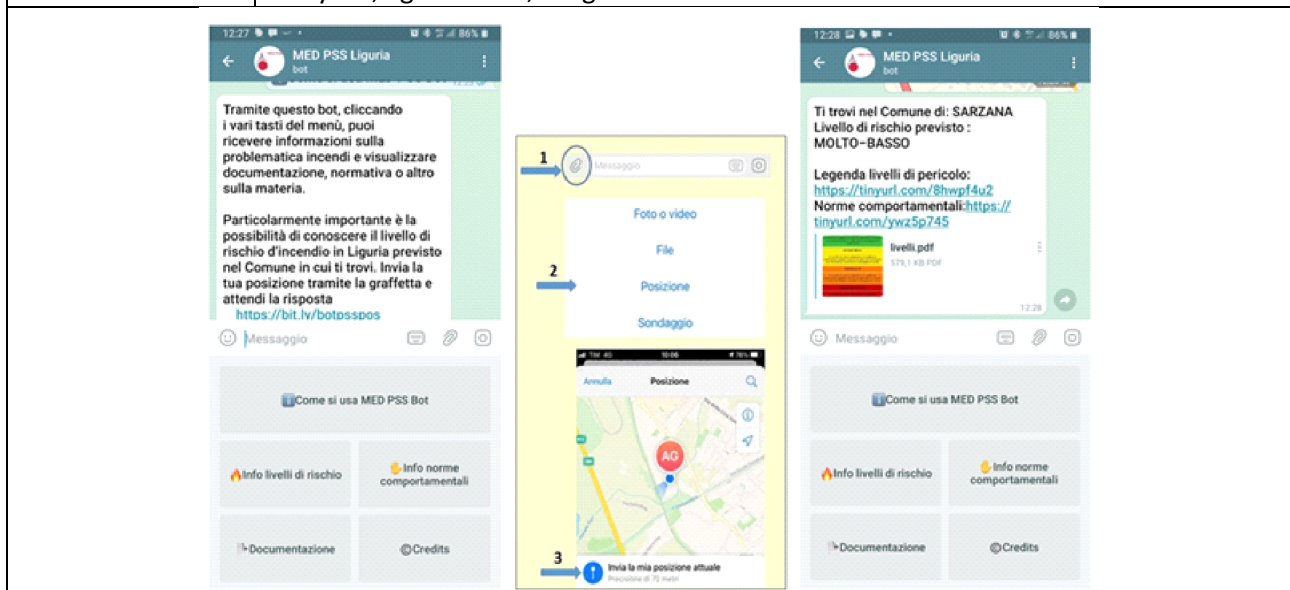


LEVELLO DI RISCHIO	BASSO	MEDIO	ALTO	MOLTO ALTO
BASSO	⚠️	⚠️	⚠️	⚠️
MEDIO	⚠️	⚠️	⚠️	⚠️
ALTO	⚠️	⚠️	⚠️	⚠️
MOLTO ALTO	⚠️	⚠️	⚠️	⚠️

⚠️ PERICOLO SOLO NEI CASI DI PREVISIONE REGIONALE E COORDINATA DA UNO DEI MASSI LOCALI. ❌ ATTIVITÀ PROIBITE

Action pilote 19 : Service de messagerie via une application pour smartphone pour communiquer sur le risque lié aux feux de forêt en temps réel

Territoire de mise en oeuvre	Ligurie
Porteur du projet	Région Ligurie
Phase concernée	Prévention et alerte
Objectif	Rendre accessible à la population un bulletin d'information sur le risque lié aux feux de forêt
Description de l'expérimentation	Une application spéciale a été créée avec un menu de navigation contenant une série d'informations sur le risque d'incendie. L'utilisateur renseigne sa position actuelle ou partage une position géographique, le système détermine dans quelle municipalité de Ligurie il se trouve et renvoie le niveau de danger associé à cette municipalité. En plus du niveau de danger, les activités autorisées et non autorisées sont également communiquées. D'autres informations ou documents relatifs aux incendies peuvent également être mis à disposition, le tout en temps réel.
Publics-cible	Citoyens, agriculteurs, usagers des massifs



4.1

5 Résumé

Les étapes de la mise en place d'un plan global de communication et de développement de la culture du risque pour la prévention des feux de forêt à destination de la population sont les suivantes :

1. Choix du public cible :

- Les citoyens en général
- Les scolaires / Jeunes
- Les professionnels (tourisme, secteur agricole et forestier, entreprises du paysage, etc.)
- Les élus et leurs services techniques
- Les habitants et les résidents en forêt
- Les usagers et les visiteurs des massifs
- La presse
- Les bénévoles (associations, individus)
- Les services internes (personnel des institutions)
- Les fumeurs

2. Définition de l'identité visuelle et sonore en adoptant une charte graphique unique et cohérente et/ou un code sonore commun

3. Réalisation d'enquêtes préalables pour connaître le niveau de connaissance et de perception du risque des publics cibles

4. Définition d'un axe commun de communication en choisissant le type de registres à adopter : technique/réglementaire, valorisant, moralisant, culturel, neutre ou utilitariste

5. Réalisation d'une campagne permettant de transmettre des connaissances et des informations pour que les publics cibles adoptent les bons gestes et comportements en la complétant par des actions d'acculturation

Signalétique / Affichage, création de communauté, exercices pratiques, exposition, produits multimédia, simulations post-incendies

6. Réalisation de pré-tests de la campagne de communication avant son lancement

7. Evaluation des actions pour l'ensemble des phases de la campagne

6 Références

- [1] JRC-EFFIS, Forest Fires in Europe, Middle East and North Africa 2020 JRC Technical report, ISBN-978-92-76-42350-8, European Union, 2021, p 174
- [2] Frédéric COURANT, Jean-Frédéric BISCAY, Damien BOUTILLET, Caroline RIZZA, Freddy VINET, Karine WEISS, Maryline SIMONÉ, Julie DEHAYS, Mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs, technologiques ou naturels, Rapport n° 013606-01, Ministère de la transition écologique, Juin 2021, p 68.